

COMMUNE DE VACHERESSE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 JUIN 2014 à 19 H

Date de convocation : 2 juin 2014

Secrétaire de séance : MOTTIEZ Robin

Membres en exercice (15) : PETIT-JEAN Denis, MEDORI Ange, COULIOU Yannick, TROMBERT Fabrice, TUPIN Sylvie, DECONCHE Mikaël, PETIT-JEAN Maryline, FAVRE-VICTOIRE Jean-Pierre, ~~CARTOTTO Léopold~~, FAVRE Gérald, TAGAND Jacques, ~~BLANC-DEPOTEX Isabelle~~, MOTTIEZ Robin, FAVRE Emilie, COLLIGNON Nathalie

(rayez les membres absents)

1/ Fixation du tarif de l'eau et de l'assainissement pour la période du 01.07.2014 au 30.06.2015 :

	Tarifs votés en 2013	Tarifs votés pour la période 2014/2015
EAU :		
- Redevance d'abonnement	25,00 €	27,00 €
- Location du compteur	10,00 €	10,00 €
- Consommation de 1 à 200 m3	1,25 €	1,35 €
- Consommation au-delà de 200 m3	0,80 €	0,85 €
ASSAINISSEMENT :		
- Redevance d'abonnement	25,00 €	25,00 €
- Consommation de 1 à 50 m3	1,40 €	1,40 €
- Consommation au-delà de 50 m3	1,30 €	1,30 €

2/ Assujettissement du budget eau-assainissement à la T.V.A. :

Décision du conseil municipal : décision ajournée, réflexion en cours

3/ Fixation du montant de l'indemnité de gardiennage de l'église pour 2014 :

Le plafond fixé par circulaire préfectorale est de 474,22 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte

Décision du conseil municipal : accordé - 474,22 €

4/ Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID) :

Les personnes proposées doivent avoir au moins 25 ans et figurer sur un des rôles d'impôts locaux de la commune (taxe d'habitation, taxe foncière ou cotisation foncière des entreprises).

Pour les communes de moins de 2000 habitants, **12 commissaires titulaires** doivent être proposés dont 2 domiciliés en dehors de la commune et 2 étant propriétaires de bois (si la commune dispose de plus de 100 ha de bois) et **12 commissaires suppléants** doivent être proposés dont 2 domiciliés en dehors de la commune et 2 étant propriétaires de bois soit 24 personnes au total.

Le maire est le président de la commission, il ne peut donc pas être proposé en tant que commissaire.

Parmi cette liste, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront désignés par le Directeur départemental des finances publiques.

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
MEDORI Ange	TUPIN Sylvie
COULIOU Yannick	TAGAND Jacques
TROMBERT Fabrice	PETIT-JEAN Maryline
FAVRE-VICTOIRE Jean-Pierre	COLLIGNON Nathalie
CHARLES Yves (Chevenoz)	BUFFET Michel (Chevenoz)
MOTTIEZ Roland (bois)	TAGAND Denis (bois)
FAVRE Gérald	DECONCHE Mikaël
CARTOTTO Léopold	CARTOTTO Louis (bois)
PETIT-JEAN Roger	COLOMER Gérard (Bonnevaux)
MERCIER-GALLAY Pierre (Chevenoz)	MOTTIEZ Didier
MOTTIEZ Jean-Claude (bois)	PETIT-JEAN Didier
FAVRE Placide	FAVRE-VICTOIRE Bruno

5/ Désignation du comité de pilotage pour l'élaboration du plan communal de sauvegarde:

MEDORI Ange, MOTTIEZ Robin, COULIOU Yannick, TROMBERT Fabrice, DECONCHE Mikaël, TUPIN-BRON Jean (service technique), MOTTIEZ Didier (service administratif)

6/ Désignation du ou des référents « ambroisie communal » :

L'ambroisie est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en fin d'été est particulièrement allergisant. La Région Rhône-Alpes est la région française la plus affectée par la diffusion du pollen d'ambroisie. La progression territoriale de la plante conduit à une augmentation constante du nombre de personnes allergiques. Le plan régional sante environnement 2 prévoit la désignation de référents ambroisie dans les communes ainsi qu'à l'échelle intercommunale.

Le « référent ambroisie communal » peut être un agent communal, un élu municipal ou encore un bénévole. Ce dernier est en charge de l'information de la population, du repérage

cadastral des parcelles infestées et du suivi des actions à mettre en place conformément à l'arrêté préfectoral prescrivant la lutte préventive et la destruction obligatoire de l'ambrosie, tant sur le domaine public que sur le domaine privé.

La désignation d'un binôme de référents (agent territorial et élu) est souhaitable.

Décision du conseil municipal : FAVRE Emilie, MATRINGE Michel

7/ Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe dans le cadre d'un avancement de grade – Agent concerné : Jean-Philippe GRILLET-AUBERT

Situation actuelle : adjoint technique 1^{ère} classe, indice brut 323, indice majoré 314

Nouvelle situation : adjoint technique principal 2^{ème} classe, indice brut 350, indice majoré 327

Décision du conseil municipal : accepté

8/ Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe dans le cadre d'un avancement de grade – Agent concerné : Jean TUPIN-BRON

Situation actuelle : adjoint technique principal 2^{ème} classe, indice brut 447, indice majoré 393

Nouvelle situation : adjoint technique principal 1^{ère} classe, indice brut 450, indice majoré 395

Décision du conseil municipal : accepté

9/ Décision concernant les travaux annuels d'entretien des voies communales (emplois) – travaux effectués en régie communale ou sous-traiter à un entreprise :

Décision du conseil municipal : les travaux seront effectués en régie communale (embauche d'un chauffeur poids-lourd en interim)

10/ Décision concernant les travaux de pose des panneaux des sentiers de randonnée pédestre :

Décision du conseil municipal : acceptation du devis pour la pose d'un montant de 6 275 € HT (signal éthique montagne), demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes à hauteur de 40% du montant HT (décision votée à l'unanimité)

11/ Autorisations d'urbanisme :

**** Déclarations préalables :**

- RACINE Hugo à « La Revenette » : pose d'un portail et création d'une clôture et d'un enrochement

- JANIN Marianne à « Leschaux » : création d'une fenêtre
- CHAUSSE Christian à « Taverole » : construction d'un bûcher
- PETIT-JEAN Alain à « Les Queffaix » : création de quatre fenêtres

12/ Point sur l'avancement des dossiers en cours :

* **Schéma directeur d'alimentation en eau potable** : consultation de maîtres d'œuvre (4) pour assurer les missions suivantes : réalisation avant-projet pour demande subvention au Conseil Général, réalisation du projet, réalisation assistance aux contrats de travaux, visa sur les plans d'exécution, direction de l'exécution des travaux, assistance aux opérations de réception.

Réponses des cabinets consultés attendues pour le 17 juin.

* **Dénomination et numérotation des voies** : en cours, un plan général de la commune avec les noms des voies proposés sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal, la population sera invitée à donner son avis sur ces dénominations.

* **Matériels** : achat d'une mini-pelle, demande de devis en cours pour l'achat d'un tracto-pelle

13/ Questions diverses :

- Demande de FAVRE-VICTOIRE Jean-Claude pour louer le chalet de l'arête à Bise pour entreposer de l'ancien matériel d'alpage et faire une exposition : accord pour location d'une durée d'un an au de prix 80 €.